



Conditions Générales de Vente ADHESIVE STUDIO

1. Inscriptions

Après avoir complété son inscription sur Mindbody (via le site Web), le client devient membre d'ADHESIVE STUDIO.

Toute personne s'inscrivant à ADHESIVE STUDIO, dont le siège social est établi au 28 rue du Vieux-Billard, 1205 Genève, se soumet automatiquement et sans condition aux présentes conditions générales.

Ce contrat d'affiliation est soumis au droit suisse avec for juridique à Genève.

En s'inscrivant à un cours chez ADHESIVE STUDIO, tous les élèves confirment qu'ils sont couverts et assurés pour tout accident qui pourrait survenir pendant les cours. Nous déclinons toute responsabilité en cas de blessure et de vol à l'intérieur du Studio. Les élèves doivent donc être vigilants à leurs valeurs et écouter attentivement les instructions des professeurs pour prévenir toute blessure.

2. Contrat

Le Membre est informé que l'affiliation prend effet à compter de la date mentionnée au moment de l'acceptation du présent contrat. L'affiliation aux cours est strictement personnelle et ne peut en aucun cas être cédée/utilisée par une tierce personne. Une fois signé, le contrat ne pourra pas être résilié. Toute fois, si le membre veut revendre ses cours à un autre Membre pour des raisons de départ à l'étranger ou interruption définitive de son inscription, il est possible de transférer des cours. (uniquement sous forme écrite et signée par les deux Membres).

Les contrats pourront être suspendus, prolongés ou interrompus uniquement pour les raisons suivantes :

- Maladie de plus de 3 jours ouvrables et sur présentation d'un certificat médical
- Accident nécessitant un arrêt de plus de 3 jours ouvrables et sur présentation d'un certificat médical
- Grossesse sur présentation d'un justificatif médical
- Fermeture du Studio pour vacances
- Toute autre raison exceptionnelle avancée par le Studio et justifiant de son bon fonctionnement (travaux, dégâts imprévus indépendant de notre volonté...)

ADHESIVE STUDIO est ouvert toute l'année et ferme uniquement durant les jours fériés et (en principe) 1 semaine à Noël. Les abonnements ne sont pas reportés pour les jours fériés mais sont prolongés lors des semaines de fermeture du Studio.

3. Abonnements et cartes de cours

La durée de validité est donnée pour chaque abonnement et carte de cours et ne peut être prolongée qu'en cas de maladie ou accident de plus de 3 jours ouvrables, sur présentation d'un certificat médical.

Les cartes ont un nombre de cours défini valable sur une durée précise et crédité sur le compte Mindbody du client qui peut les utiliser à sa convenance. Si la carte arrive au terme de sa validité et que tous les cours n'ont pas été utilisés, la moitié des cours restants sera recreditée pour tout achat d'une nouvelle carte.

Toutefois, si le client ne souhaite pas acheter de nouvelle carte, il peut également choisir de prolonger la durée de validité de ses cours d'une semaine (7 jours) pour la somme de 15.-.

ADHESIVE STUDIO se réserve le droit de modifier/adapter ses horaires en fonction des besoins. Le planning est mis à jour au fur et à mesure sur le site internet afin de tenir les clients informés des changements.

Attention, la réservation des cours doit être faite à l'avance par les Membres afin de s'assurer d'avoir une place.

4. Paiements

La première mensualité de l'abonnement doit être réglée à la conclusion de celui-ci.

Nous acceptons les paiements en espèces, par cartes de crédit sur notre site internet (uniquement pour les paiements en une fois) et par virement bancaire aux coordonnées suivantes :

IBAN:

Mademoiselle Mirabile SàRL
BCGE
CH0800788000050669018
BIC (Swift) BCGECHGGXXX
N° de clearing 788

Référence : Type d'abonnement ou pack de cours acheté + votre nom/prénom

Chaque mensualité doit être réglée au plus tard à la fin de chaque mois pour le mois suivant.

Sans réception du paiement, les frais de rappels suivants s'appliquent :

- 1^{er} rappel : 5.- (si le paiement n'est pas reçu dans les délais, nouveau délai de paiement à 10 jours)
- 2^{ème} rappel : 20.- (nouveau délai de paiement à 10 jours)
- Si le paiement ne nous est pas parvenu après deux rappels, nous nous réservons le droit d'engager des poursuites et l'accès aux cours sera refusé. Le solde de l'abonnement sera réclamé en un seul paiement.

Cas spécifique aux workshops :

Pour confirmer toute réservation à un workshop (stage avec professeur externe au studio), la totalité du workshop doit être payée au moins 2 semaines à l'avance. Nous nous réservons le droit de vendre la place à une autre personne si le paiement n'a pas été effectué dans les délais. Le délai d'annulation pour les workshops est variable en fonction de ceux-ci.

L'ensemble du règlement du Studio explicité ci-dessus s'applique également lors des workshops.

Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment les tarifs et les conditions générales ainsi que d'adapter notre offre. Les tarifs ne pourront pas être modifiés durant la durée du contrat. En cas

de renouvellement de contrat ou de la conclusion d'un nouveau contrat, la dernière version des conditions générales et des tarifs sera appliquée.

Aucun remboursement ne sera effectué pour les cours manqués. Tous les paiements effectués sont non remboursables et les mensualités mentionnées dans le contrat sont dues.

5. Remboursement

Les abonnements et packs de cours sont non remboursables. Ils peuvent cependant être prolongés en cas de maladie ou accident de plus de trois jours ouvrables sur présentation d'un certificat médical. Les abonnements et cartes de cours sont non transférables. Les clients doivent être attentifs à la date d'échéance de leur abonnement. Aucun prolongement pour cause d'oublis ou d'absences dues à des événements personnels ne sera effectué.

6. Politique d'annulation

Si un professeur est absent, celui-ci est remplacé dans la mesure du possible.

Nous nous réservons le droit d'annuler un cours en cas de nécessité ou si moins de 3 élèves sont inscrits la veille du cours. Nous essayons dans tous les cas de trouver une solution qui convienne au maximum à nos élèves.

En cas d'annulation de la part du client, celui-ci doit annuler son cours lui-même sur notre site d'inscriptions en ligne jusqu'à 6h avant le cours. Dans le cas contraire, celui-ci lui sera décompté.

7. Politique d'annulation tardive

Les élèves sont priés de se désinscrire même si le délai de 6h est dépassé. En effet, d'autres élèves peuvent être inscrits sur liste d'attente pour les cours. Dans le cas où un autre élève prendrait la place, le cours ne sera pas décompté au client ayant annulé et pourra être utilisé ultérieurement. Si le client n'a momentanément pas accès à notre système d'inscription en ligne, il peut également, de façon exceptionnelle, annuler son cours par téléphone, sms ou e-mail.

Particularité abonnements illimités : Les abonnements illimités ne donnent pas droit à des prolongations en cas de vacances ou toute autre absence qui ne serait pas justifiée par un certificat médical.

Au moment de l'achat d'un abonnement illimité, une caution de 100.- est demandée au client. Une pénalité de 20.- est appliquée dès la deuxième absence ou annulation tardive et à chaque occurrence. Nous comprenons que chacun(e) puisse avoir des empêchements mais ceux-ci ne doivent pas être récurrents et empêcher d'autres élèves de participer aux cours.

La totalité ou le restant de la caution sera restituée au client au terme de son abonnement illimité.

8. Santé

En acceptant ces conditions générales, vous déclarez que vous êtes en bonne santé et ne souffrez d'aucune maladie pouvant vous empêcher de faire du sport, d'aucune blessure ni d'aucun problème cardiaque. La pole et les autres activités proposées par ADHESIVE STUDIO étant des activités physiques au même titre que tout autre sport, chaque élève s'engage à signaler un éventuel problème de santé avant de suivre des cours. Il accepte que la pratique d'un sport peut comporter des risques de blessures.

9. Vacances

Les vacances sont incluses dans les abonnements et cartes de cours puisqu'il est possible de récupérer les cours non utilisés sur d'autres semaines. Seules les vacances du studio justifient une prolongation des abonnements et cartes de cours.

10. Listes d'attente

Lorsqu'un cours est complet, les clients peuvent s'inscrire sur une liste d'attente. Ils reçoivent alors un e-mail les informant de leur inscription sur la liste. 10 personnes au maximum seront autorisées sur cette liste. Si quelqu'un se désinscrit, le 1^{er} élève sur la liste est automatiquement inscrit à sa place. Il est alors soumis aux mêmes conditions d'annulation que les autres élèves et doit être attentif au fait qu'il ait été inclus (ou non) dans le cours. Il recevra un e-mail l'avertissant qu'il a été ajouté au cours jusqu'à 24h avant le début du cours. Si pour des questions d'organisation les clients ne souhaitent pas prendre le risque d'être inclus dans le cours à la dernière minute et après le délai d'annulation, ceux-ci sont priés de se retirer de la liste d'attente.

11. Âge

Les élèves mineurs de moins de 18 ans doivent fournir une autorisation parentale pour suivre des cours chez ADHESIVE STUDIO.

12. Tenue vestimentaire

Les élèves sont priés de porter des vêtements appropriés à chaque cours, comme mentionné sur notre site internet.

- Cours de pole dance : Short et t-shirt ou brassière. Eviter d'utiliser de la crème ou de l'huile pour le corps le jour du cours
- Cours de Stretching, Floorwork, Yoga et Cerceau Aérien : pantalon de sport/leggings long et t-shirt

13. Règlement intérieur - Comportement

Les membres et leurs accompagnants se doivent d'être respectueux des locaux et équipements, des professeurs ainsi que des autres membres. Si des membres ou leurs invités endommagent les locaux du studio ou ses équipements par suite de négligence ou d'imprudence, ceux-ci seront contraints d'indemniser ADHESIVE STUDIO à concurrence du préjudice subi.

Les membres sont priés de contribuer à la propreté du Studio en utilisant les poubelles mises à disposition. Nous nous réservons le droit d'interdire l'accès à l'école aux élèves qui auraient un comportement inapproprié.

Points importants du règlement d'ordre intérieur :

- Les conversations téléphoniques par appel et messages ne sont pas tolérées durant toute la durée du cours
- ADHESIVE STUDIO encourage ses membres à se prendre en photo et en vidéo lors des cours
- Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du studio
- Les boissons et la nourriture sont tolérées au studio dans la mesure où les déchets engendrés et les résidus sont remontés par les élèves
- Les salles de cours ne sont pas accessibles (sauf autorisation spéciale) aux personnes étrangères durant toute la durée du cours

- Les élèves sont priés d'arriver 10 à 15 minutes avant le début du cours afin d'avoir le temps de se changer et se préparer. Nous nous réservons le droit de refuser des élèves au cours s'ils arrivent plus de 10 minutes en retard ou manquent l'échauffement. Il incombe aux élèves de s'échauffer de leur côté s'ils manquent une partie ou la totalité de l'échauffement. Si un élève manque le cours et qu'il ne l'a pas annulé dans le système 6h à l'avance, le cours lui sera décompté.

14. Perte – Vol

ADHESIVE STUDIO ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte/vol survenu dans les vestiaires ou studio.

Le Membre est prié de veiller sur ses affaires. Les objets perdus sont conservés pendant 1 mois, Dépassé ce délai, ils seront donnés à une œuvre caritative ou réutilisés par le studio.

15. Fichier informatique – Droit à l'image

Les données personnelles du Membre sont consignées dans la base de données d'ADHESIVE STUDIO et traitées en vue de la gestion du fichier clients, des produits et services proposés, ainsi que dans le cadre de la mise œuvre de campagnes de promotion et d'information.

Les données à caractère personnel ne seront pas transmises à des tiers.

Avant toute utilisation d'images des élèves à des fins promotionnelles, ADHESIVE STUDIO demandera oralement l'autorisation aux membres lors des cours. Si un élève ne souhaite pas apparaître sur les réseaux sociaux ou toute autre publicité, celui-ci est invité à l'indiquer au professeur et à sortir du champ visuel.

16. Adhésion à la Swiss Pole Sport Federation (SPSF)

La discipline de la Pole Sport a récemment obtenu la reconnaissance de l'Association Générale des Fédérations Sportives Internationales (GAISF) en octobre 2017. Autrement dit, la discipline bénéficie désormais du statut de Sport par les autorités internationales et est actuellement en examen pour être représentée aux Jeux Olympiques.

Chaque pays doit maintenant remplir les conditions nécessaires pour obtenir la reconnaissance par ses autorités sportives nationales, et notamment rassembler un nombre conséquent de membres pratiquants et/ou de soutien.

Dans cette optique et sans avis contraire de la part de l'élève, tout nouvel inscrit au studio devient automatiquement « membre pratiquant » et soutient ainsi les démarches de la Swiss Pole Sports Federation.

L'adhésion pour l'année 2020 est offerte par la SPSF. Par la suite, chaque élève est libre de continuer à soutenir la Fédération en réglant sa cotisation de 10.- par année civile.

Le Membre reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de ce contrat (disponibles à sur le site www.adhesivestudio.com).